

# NOS GESTIONNAIRES UN MAILLAGE TERRITORIAL COMPLET



# LA GESTION **LOCATIVE**

<b>Frais de gestion</b>	<b>6,00 % TTC</b>
<b>Impayés, Contentieux, Détériorations</b>	<b>2,50 TTC *</b>
Durée et montant d'indemnisation des loyers.	61 000,00 € par sinistre
Loyer garanti	100 % du loyer et des charges
Frais de contentieux, de recouvrement et d'expulsion	Inclus dans plafond de 61 000 €
Décès ou départ prématuré du locataire sans avis	Inclus
Franchise	Aucune, ni en impayé ni en dégradation
Détériorations immobilières.	7 700 €
Perte de location suite à détériorations	2 mois de loyers hors charges.
Protection juridique en cas de conflit avec le locataire dans le cadre du bail (hors impayés)	8 000,00 € par sinistre.
<b>Total</b>	<b>8,50 % TTC</b>
<b>Option non contractuelle</b>	<b>2,50 % TTC</b>
Absence de location (Relocation)	Indemnité : 80 % du loyer hors charges
Franchise	Entre deux et trois mois selon agence, à compter de la date de fin de préavis du locataire, zone non tendue 3 mois, zone tendue 1 mois.
<b>Total</b>	<b>11 % TTC</b>

## LES ATOUTS

- Vous investissez sans risque grâce à la garantie et vous empruntez sans souci car vos revenus locatifs sont réguliers et garantis.
- Les banques, grâce à la garantie, vous accordent plus facilement des crédits à 100 % au meilleur taux.
- La valeur de votre patrimoine est garanti grâce à la garantie détérioration (7 500 € TTC à chaque sinistre, une des plus fortes du marché).

## PLAFONDS DE RESSOURCES DU LOCATAIRE (ANNÉE N-2) POUR LES BAUX CONCLUS À COMPTER DU 01/01/2017

Composition du foyer locataire	PINEL			
	Zone A bis	Zone A	Zone B1	Zone B2
	Revenu imposable (n-2) après abattements	Revenu imposable (n-2) après abattements	Revenu imposable (n-2) après abattements	Revenu imposable (n-2) après abattements
Personne seule	36 993 €	36 993 €	30 151 €	27 136 €
Couple	55 287 €	55 287 €	40 265 €	36 238 €
Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge	72 476 €	66 460 €	48 422 €	43 580 €
Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge	86 531 €	79 606 €	58 456 €	52 611 €
Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge	102 955 €	93 240 €	68 766 €	61 890 €
Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge	115 851 €	106 049 €	77 499 €	69 749 €
Majoration par personne à charge à partir de la cinquième	+ 12 908 €	+ 11 816 €	+ 8 646 €	+ 7 780 €